



Commune de SAINT-GEORGES DE BAROILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)



V- ANNEXES

P.L.U arrêté le : **16 juin 2014**

P.L.U approuvé le : **23 février 2015**



Bureau d'études OXYRIA
Le Plat Coupy
42 470 FOURNEAUX
04 -77- 62- 48- 57
oxyria.fourneaux@oxyria.fr



SOMMAIRE

Annexe n°1 - Plan de sections cadastrales

Annexe n°2 - Servitudes d'utilité publique

Annexe n°2a : Liste des servitudes d'utilité publique

Annexe n°2b : Plan des servitudes d'utilité publique

Annexe n°3 - Annexes sanitaires

Annexe n°3a : Notice sanitaire

Annexe n°3b : Zonage d'assainissement collectif

Annexe n°3c : Aptitude du sol à l'assainissement non collectif et étude du zonage d'assainissement

Annexe n°3d : Plan du réseau d'eau potable

Annexe n°3e : Défense incendie

Annexe n°3f : Notice relative au traitement des déchets

Annexe n°4 - Zones impactées par le bruit lié à la présence d'infrastructures de transports terrestres

Annexe n°4a : Plan des zones impactées par le bruit lié à la présence d'infrastructures de transports terrestres

Annexe n°4b : Arrêté du 30 mai 1996

Annexe n°4c : Décret n°95-21 du 9 janvier 1995

Annexe n°5 - Sites archéologiques recensés sur le territoire communal

Annexe n°5a : Liste des sites archéologiques recensés

Annexe n°5b : Localisation des sites archéologiques recensés

